



# Projet Associatif

---

De 2023 jusqu'à 2028  
en Facile à Lire et à Comprendre



Facile  
à lire et à  
comprendre





MA VIE

MON HANDICAP



NOTRE AVENIR



Pour une inclusion et une autodétermination renforcées



## Le Projet Associatif



Un projet associatif c'est les **orientations** de l'association sur les 5 prochaines années



Les **orientations** sont les engagements de travail

Je peux lire dans le projet associatif de l'Adapei 80 :



- Le mot de la présidente
- L'association Adapei 80
- Les valeurs de l'association
- Les objectifs de l'association
- L'organisation du projet associatif





## Le mot de la présidente

L'association est heureuse de présenter le projet associatif de 2023 à 2028

Les engagements de l'association sont :

- de créer
- de s'engager et
- d'agir



tous ensemble

Notre projet représente les **valeurs** de l'association

Les **valeurs** sont des idées auxquelles l'association :

- croit et
- défend



Ce projet est créé en prenant en compte les situations :

- des personnes accompagnées
- des parents et **proches aidants**



Un **proche aidant** c'est par exemple :

- un parent
- une personne de la famille
- un ami



- des professionnels



Ce travail permet de définir les objectifs du projet associatif





Nos objectifs sont :

➤ L'autodétermination

L'**autodétermination** c'est pouvoir :

- faire mes propres choix et
- prendre mes décisions



➤ Faciliter le parcours de la personne

Le parcours des personnes en situation de handicap et des parents sont souvent très difficiles

L'association doit permettre de surmonter ces difficultés



➤ Des nouvelles pratiques professionnelles

Nous allons mettre en place des nouvelles façons d'accompagnement

pour développer :

- Les **compétences** des personnes accompagnées  
Les **compétences** c'est je suis capable de faire certaines choses
- L'**autonomie** des personnes accompagnées  
L'**autonomie** c'est je fais **des choses seul**



➤ Améliorer l'**inclusion** des personnes accompagnées

L'**inclusion** c'est changer notre monde pour permettre aux personnes fragiles d'avoir les mêmes droits que tout le monde

Notre objectif est de faire plus d'actions avec les partenaires extérieurs



Ces actions vont permettre aux personnes accompagnées  
d'être **citoyennes**



Être **citoyen** c'est permettre à chaque personne en situation de handicap  
d'être comme tout le monde

D'avoir :

- les mêmes droits et
- les mêmes devoirs



Ces actions permettent de changer le regard des gens  
sur les personnes accompagnées



Chaque personne possède :

- ses capacités
- ses possibilités
- ses envies



En travaillant tous ensemble sur ce grand projet  
nous permettrons à chaque personne  
vivant avec un handicap intellectuel :

- de choisir
- de décider
- de gérer



sa vie comme elle le veut

**Tous ensemble, Nous réussissons**

Patricia MALTERRE  
Présidente



L'Adapei 80 existe depuis 1964

Elle a été créée par des parents d'enfants en situation de handicap



Nos missions sont :

➤ être une association **parentale militante**



Une association **parentale militante** c'est se battre pour :

- les droits des personnes en situation de handicap
- les droits des familles  
des personnes en situation de handicap



Les familles et l'association se battent pour  
la citoyenneté des personnes

➤ la création de nouvelles formes d'accompagnement



L'association est à l'écoute des souhaits :

- des personnes accompagnées
- des familles



Elle apporte un accompagnement :

- personnel et
- adaptée



pour répondre aux besoins de chaque personne



➤ la gestion des établissements et des services

Nos différents services et établissements :

- s'adaptent
- s'organisent

pour offrir des solutions d'accompagnement

Cet accompagnement doit être de qualité  
tout au long du parcours des personnes

L'association Adapei 80 est composée :

- de 35 établissements
- de 874 salariés
- de 290 **adhérents**

Les **adhérents** sont des personnes

Ces personnes paient une cotisation à l'association

Les adhérents participent aux assemblées générales

L'association accompagne 1600 personnes en situation de handicap

L'association travaille sur l'ensemble des territoires :

- de la Somme
- de la Picardie maritime
- du Santerre



Notre association fait partie de l'**UNAPEI**

**UNAPEI** c'est **Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés**



l'UNAPEI regroupe :

- 550 associations
- 72 000 **bénévoles**  
**Bénévole** c'est travailler sans être payé
- 94 000 professionnels
- 3 000 établissements



Elle accompagne 200 000 personnes en situation de handicap



L'UNAPEI défend :

- les droits
- et les **intérêts** des personnes en situation de handicap



Les **intérêts** c'est toutes les choses utiles et importantes pour les personnes accompagnées

L'UNAPEI agit pour faire avancer les lois en faveur des personnes en situation de handicap





Les différentes équipes de professionnelles de l'Adapei 80 :

- travaillent ensemble et
- accompagnent principalement des personnes avec des **troubles du neuro-développement**



Les **troubles du neuro-développement** arrivent pendant l'enfance

Le cerveau de l'enfant fonctionne différemment

Ces troubles provoquent un ralentissement

dans les apprentissages de l'enfant

Par exemple :

- des difficultés pour parler
- des difficultés pour bouger
- des difficultés du comportement



Il existe différents troubles du neuro-développement :

- le trouble du **développement intellectuel**

Le trouble du **développement intellectuel**

c'est avoir des difficultés :

- à comprendre des choses
- à être autonome
- à communiquer avec les autres



dans la vie de tous les jours



- le trouble du **spectre de l'autisme**

Le trouble du **spectre de l'autisme**

c'est avoir des difficultés à s'exprimer

Par exemple :

- comprendre les émotions
- des difficultés à accepter les changements
- des difficultés dans la relation avec les autres



- le trouble du **développement du langage oral**

le trouble du **développement du langage oral**

c'est avoir des difficultés pour parler



- le trouble du **développement de la coordination**

Le trouble du **développement de la coordination**

c'est avoir des difficultés pour faire les mouvements dans la vie de tous les jours



- le déficit de **l'attention** avec ou sans **hyperactivité**

Le déficit de **l'attention** avec ou sans **hyperactivité**

c'est avoir des difficultés à :

- se concentrer
- se contrôler



Par exemple la personne :

- bouge tout le temps ou
- peut être agressive



- Le trouble d'**apprentissages scolaires**



### Le trouble d'**apprentissages scolaires**

c'est avoir des difficultés pour :

- apprendre à lire ou à écrire
- apprendre à compter



## Nos valeurs



Nos valeurs sont :

- l'**Autodétermination**

L'**Autodétermination** c'est pouvoir :

- faire mes choix
- prendre mes décisions



- l'**Éthique**

**Éthique** c'est avoir la bonne attitude avec les personnes



- la **Collaboration**

La **Collaboration** c'est travailler en équipe pour atteindre un objectif

Par exemple :

travailler avec des partenaires extérieurs pour trouver des solutions d'accompagnement



- l'**Innovation**

L'**innovation** c'est créer des nouvelles formes d'accompagnement





### ➤ Objectif N° 1

#### L'autodétermination

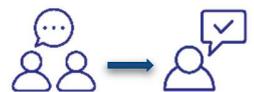


L'autodétermination est souvent mal comprise par les personnes accompagnées



Les objectifs sur l'autodétermination sont :

- faire comprendre l'autodétermination à la personne
- permettre à la personne de pouvoir s'exprimer sur ses attentes
- prendre en compte les attentes de la personne
- mettre en place des solutions pour répondre aux attentes
- évaluer si le travail réalisé respecte les attentes de la personne



Les actions pour atteindre ces objectifs sont par exemple :

- des moments :
  - pour donner des informations aux personnes
  - pour former les personnes à l'autodétermination
- la création d'outils de communications adaptés comme des documents en **FALC**  
**FALC** ça veut dire **F**acile **À** Lire et à **C**omprendre



- la participation des personnes aux différents groupes de travail



Par exemple :

- Le CVS
- La commission restauration
- l'Association Nous Aussi



- la création d'outils d'évaluation pour vérifier si le travail réalisé correspond aux attentes de la personne



- la formation de **coordinateurs de parcours** un **coordinateur de parcours** :



- conseille et
- organise

les actions à mettre en place pour le parcours de la personne

## ➤ Objectif 2



Le parcours de la personne

Le parcours de vie :

- des personnes accompagnées
- des familles



est souvent très difficile



Par exemple :

- des moments compliqués à vivre dans la vie
- des difficultés administratives
- des problèmes d'hébergement



L'association souhaite :

- rendre plus facile à vivre les parcours de vie
- éviter les ruptures de parcours à cause de ces difficultés



Les objectifs sont :

- prévoir les changements ou les moments difficiles
- prévoir les différentes réactions de la personne face à ses problèmes
- prendre en compte les attentes de chacun
- proposer des solutions adaptées à chaque situation difficile



Les actions pour atteindre ces objectifs sont par exemple :

- simplifier les démarches pour l'entrée dans un établissement
- regrouper dans un document tous les :
  - les besoins
  - les attenteset vérifier si des solutions ont été apportées
- revoir régulièrement le projet de parcours et faire des adaptations si c'est nécessaire
- proposer des solutions avec l'aide :
  - des différents établissements de l'association ou
  - avec les partenaires extérieurs
- créer un service avec des nouvelles méthodes d'accompagnement



- créer des solutions d'accueil avec des horaires adaptés à la personne



- créer un **espace ressource**



Un **espace ressources** c'est un lieu

Dans ce lieu je trouve :

- des informations
- des documents
- des vidéos



pour aider à trouver des solutions aux situations difficiles

### ➤ Objectif N° 3

Les droits des personnes accompagnées



Chaque personne a :

- des droits et
- des devoirs



L'association ADAPEI 80 doit pouvoir répondre

aux droits des personnes accompagnées



Nos objectifs sont :

- maintenir le travail d'équipe entre :
  - les personnes accompagnées
  - les proches
  - et les professionnels
- connaître les nouvelles lois des droits des personnes accompagnées



- mettre en place des nouvelles solutions

Ces solutions permettent l'accès aux droits des personnes accompagnées

- permettre aux personnes de faire valoir leurs droits
  - par la formation
  - par l'information



Les actions pour atteindre ces objectifs sont par exemple :

- réfléchir pour améliorer l'accès aux droits dans les établissements
- essayer des nouvelles solutions pour accompagner les personnes sur leurs droits
- mettre plus d'actions de soutien pour permettre à la personne de comprendre ses droits
- traduire les documents en Falc ou d'autres moyens adaptés
- faire appel à une commission en cas de non-respect de la personne



Par exemple :

- au **CVS**

Le **CVS** c'est le **C**onseil de **V**ie **S**ociale

- à la Commission **Éthique**

**Éthique** c'est avoir la bonne attitude avec les personnes



## ➤ Objectif 4

### Les professionnels

L'association ADAPEI 80 est très attentive :

- au bien-être des professionnels au travail
- à l'évolution des compétences de chaque professionnel afin de travailler dans les meilleures conditions



Les Objectifs sont par exemple :

- mettre en avant le savoir-faire des professionnels
- améliorer les compétences des professionnels
- améliorer la communication :
  - entre les professionnels
  - entre les différents services
  - entre les différents établissements
  - dans l'association
- mettre en avant les valeurs de l'association par le travail
- trouver des solutions contre l'**absentéisme**  
L'**absentéisme** c'est les absences répétées de certains professionnels au travail



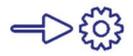
Les actions pour atteindre ces objectifs sont par exemple :

- des formations
- des actions pour permettre aux professionnels de :
  - monter en compétences dans leur métier
  - changer de parcours professionnel dans l'association
  - travailler dans un autre établissement de l'association

- La mise en place de moyens de communication entre :
  - les parents
  - les professionnels

pour améliorer le travail en commun

- des actions pour partager entre collègues les choses apprises pendant les formations
- La mise en place d'actions pour permette aux professionnels d'exercer leur métier :
  - dans de bonnes conditions et
  - dans le bien être



➤ Objectif N° 5  
Les proches aidants



Un **proche aidant** c'est par exemple :

- Un parent
- Une personne de la famille
- Un ami



Un proche aidant est **bénévole**

**Bénévole** ça veut dire travailler sans être payé

Un proche aidant aide la personne en situation de handicap dans la vie de tous les jours



C'est une personne très importante dans le parcours de la personne en situation de handicap

Le rôle du proche aidant demande énormément :

- de temps et
- de l'énergie



L'aide aux proches aidants fait partie des priorités du projet associatif

L'association recherche des solutions pour répondre :

- aux besoins
- aux attentes



des proches aidants pour mieux les aider dans leurs actions de bénévoles



Les objectifs pour aider les proches aidants sont par exemple :

- connaître les besoins et les attentes des proches aidants
- apporter des réponses aux besoins et aux attentes
- des solutions de **moments de répit**

Un **moment de répit** c'est permettre aux proches aidants d'avoir un peu de temps pour eux

- des temps de soutien pour les proches aidants
- travailler sur des solutions avec les partenaires extérieurs



Les actions pour atteindre ces objectifs

sont par exemple :

- des moments d'échange entre parents et la **pair-aidance**

La **pair-aidance** c'est un partage d'expériences de vie

- des lieux d'écoute dans les moments compliqués
- la mise en place d'ateliers :

- bien-être
- culturels
- sportifs

pour éviter l'**isolement**

L'**isolement** c'est être seul et

sans contact avec d'autres personnes

- un service d'aide pour les proches aidants

Ce service fait appel aux différents partenaires extérieurs pour apporter d'autres solutions d'aides aux proches aidants



## Notre organisation



Toutes les personnes de l'association Adapei 80 vont :

- participer
- avoir un rôle



dans la réalisation de ce projet

Ces personnes sont :

- le Conseil d'Administration

Le **Conseil d'Administration** c'est un groupe de personnes

Ces personnes prennent des décisions pour l'association



- la Direction

Le rôle de la Direction est :

- de définir les moyens pour réaliser le projet
- d'informer le Conseil d'Administration des avancés du projet
- de faire des changements si c'est nécessaire
- d'évaluer le travail déjà fait



- Les directeurs et les chefs de services

Le rôle des directeurs et des chefs de services est d'organiser :

- la mise en place et
- le suivi



de la réalisation des objectifs dans les établissements



Enfin et surtout il y a :

- les personnes accompagnées
- les parents et les proches aidants
- les professionnels

Le rôle de ces personnes est d'exprimer les changements à faire pour mieux répondre :

- à leurs besoins et
- A leurs attentes

Chaque année à l'Assemblée Générale :

il y a une présentation des avancées du projet associatif

